

Le syndrome de l'anti-convulsivant

Le syndrome de l'anti-convulsivant est diagnostiqué par un médecin lorsque l'enfant d'une mère qui a eu recours à des médicaments anti-convulsivants ou anti-épileptiques pendant la grossesse présente une combinaison de malformations physiques spécifiques, de traits faciaux caractéristiques et/ou de difficultés cognitives ou du développement neurologique, alors qu'aucune autre cause ne peut être identifiée à ces problèmes.

Le diagnostic du syndrome ne devrait être établi qu'après que l'enfant ait été soumis à des tests de compréhension par un spécialiste (généticien, neurologue...) qui ait une connaissance de ce syndrome, en combinaison avec une série de tests visant à exclure d'autres causes aux difficultés constatées. Il faudra par exemple procéder à un test sur les chromosomes ainsi qu'à d'autres recherches.

Le syndrome de l'anti-convulsivant se développe parce qu'une partie des médicaments absorbés pour traiter l'épilepsie passe dans le placenta et arrive au fœtus en développement. Dans certains cas, les conséquences sur le développement se traduisent en malformations physiques et/ou en désordres cognitifs telles que des difficultés de langage et un QI diminué. Le risque de troubles du développement tels que les troubles du spectre autistique ou les troubles de l'attention et l'hyperactivité est aussi augmenté.

Les recherches démontrent que les différents médicaments induisent des risques différents et que même si les médicaments les plus pathogènes sont utilisés, tous les enfants exposés ne sont pas atteints.

Pour nous contacter

Notre site internet
<http://apesac.free.fr/>

Nous écrire : apesac@free.fr

Sur Facebook
<http://www.facebook.com/apesac>

Marine et Florent MARTIN,
membres fondateurs
Correspondants pour le SUD
Tel : 04.68.55.18.26

Christelle MAHIER
Correspondante OUEST
Tel : 02 47 27 87 63

Sylvie BERNARD
Correspondante NORD
Tel : 03 27 62 19 53

Lou PASSERON
Correspondante EST
Tel : 04 50 09 68 56

Dominique DENEYER
Correspondant Belgique
Tel : 00 32 82 67 93 64



APESAC

épilepsie & grossesse

Vous êtes épileptique ?
Vous avez pris des
médicaments pour traiter
votre épilepsie pendant votre
grossesse ?
Votre enfant est handicapé ou
rencontre des difficultés
importantes ?

*Il souffre peut-être du
syndrome de l'anti-convulsivant.*

Notre association regroupe des parents dont les enfants sont atteints de ce syndrome méconnu. Vous pourrez y partager vos difficultés, trouver des conseils utiles sur la prise en charge de votre enfant. Nous vous aiderons aussi à faire valoir vos droits.

Symptômes physiques

- Faible poids à la naissance
- Petits ongles ou ongles absents à la naissance
- Articulations hyperflexes
- Traits du visage spécifiques (nez large et plat, épicanthus, front étroit...)
- Dents petites et rapprochées
- Infections récurrentes de la sphère ORL
- Pieds déformés (orteils croisés et courbés, pieds courbés)
- Malformations des doigts
- Hanches et membres douloureux
- Mauvaise motricité fine (difficultés à tenir un stylo, un couteau ou une fourchette, etc.)



- Strabisme
- Problèmes de vue
- Problèmes d'audition
- Intolérance au lactose
- Problèmes de digestion (constipation ou diarrées)
- Cryptorchidie (testicules non descendues)
- Malformations rénales
- Malformations cardiaques
- Spina bifida
- Fente labiale et/ou palatine
- Hypospadias
- Hernie inguinale

Autres symptômes



- Retards de développement
- Difficultés du langage oral
- Difficultés d'interactions avec les pairs
- Crises de colère
- Trouble de l'attention
- Impulsivité
- Obsessions
- Aucune conscience du danger
- Forte émotionnalité
- Zoophobie
- Intolérance au bruit
- Troubles du spectre autistique (Trouble de l'attention et hyperactivité, autisme, dyspraxie, etc.)
- Trouble de l'équilibre (difficulté à faire du vélo, à monter les marches et les escaliers)



Qui sommes-nous ?

Notre association regroupe des familles dont les enfants sont touchés par le syndrome de l'anti-convulsivant. Nous pensons que face à ce handicap méconnu, l'isolement est une difficulté supplémentaire.

Nos partages d'expériences nous permettent de prendre conscience d'un fait simple : nous passons plus ou moins par les mêmes étapes, avec les mêmes difficultés. Nous nous mettons donc à disposition des familles qui s'interrogent pour leur apporter notre aide et notre expérience.

Nous cherchons aussi à fédérer le maximum de familles touchées, condition nécessaire pour atteindre nos objectifs.

Adhérer à l'APESAC

Vous pouvez faire un don ou adhérer à l'association pour soutenir notre action en retournant ce coupon à l'adresse suivante :

APESAC
29 rue des Oliviers
66450 Pollestres

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CP :

VILLE :

TEL :

E-MAIL :

@

La cotisation annuelle pour adhérer à l'association est de 10 €.